



Kléber

Préambule

Le 23 mars 1796, quatre puissantes formations républicaines sont mises en mouvement dans le Bocage vendéen : il faut s'emparer de Charette...

Les Vendéens, traqués jour et nuit, parviennent à gagner le petit bois de la Chabotterie, dans la région de Montaigu ; la colonne du général républicain, Travot, est déjà là et la bataille s'engage.

Charette est gravement blessé : deux doigts coupés à la main gauche, une blessure à la tête dont le sang l'aveugle ; un Vendéen essaie de transporter le blessé sur son dos mais voici Travot qui accourt, avec quatre soldats. On maintient au sol le chevalier de Charette et on l'interpelle. Aucune réponse. Alors, un chasseur républicain :

« Soulevez-le un peu, que je voie sa figure. Tenez ferme, c'est notre homme ! »

Et le général Travot :

« Où est Charette ? demande-t-il au blessé.

— Le voilà, répond le chevalier.

— Est-ce bien lui ?

— Oui, c'est moi, foi de Charette. »

Alors les Bleus accourent :

« Vive la République. Vive Travot ! »

Et Charette, très calme :

« Je voulais, si j'étais pris, monsieur, ne l'être que par vous, mais il ajoute : Si je n'avais pas été aussi durement blessé, je vous eusse encore échappé, ce coup-ci ! »

La prise de Charette met la République en délire. Hoche écrira : « Charette est entre nos mains ! Depuis cette bonne nouvelle, nous sommes comme des fous ! »

Un triomphe qui aura coûté cher à la République et quelques 400 000 habitants à la Vendée...

CHAPITRE I

Dans la paisible Vendée

Dans le Bocage vendéen, on chantera bientôt ces couplets :

« Admirons la vaillance
De Charette, homme de coeur.
Il est né pour la France
Il fait voir sa valeur...
Jusques en Angleterre
On parlera de lui
Aussi sur les frontières
Même à Paris !

« Charette donne la chasse
A tous les bandits ;
Les épuise, les harasse,
Partout, sans répit.
Prince au pays de Bouaine,
Prince à Légé,
Dans la forêt, dans la plaine,
Toujours au danger ! »

Un prince, Charette ? Non, un simple cadet d'une famille peu fortunée mais ancienne et considérée en Bretagne et en Vendée.

Louis Michel Charette, sieur de la Contrie et Marie-Anne de la Garde de Montjeu eurent un mariage fort romanesque. Louis Michel, lieutenant au régiment de Brissac Infanterie, se promène avec deux camarades, dans une ville de l'Ardèche. Trois jeunes et jolies filles paraissent à une fenêtre et les trois officiers les regardent. Un pari

s'engage (on parie beaucoup à l'époque) : « Parions que nous épouserons ces trois belles ! » De fait, trois mariages sont bientôt célébrés...

Celui de Louis Michel de Charette fut très heureux ; Marie Anne est douce, bonne, d'une excellente famille. Ils ont sept enfants mais quatre garçons moururent jeunes. Louis Marin, François Athanase et Marie Anne vivront et « notre » Charette, François Athanase, naquit au Manoir de la Contrie, le 21 avril 1763.

François perd son père, à 12 ans, mais son oncle et parrain, Louis Charette de la Gascherie, Conseiller du Roi au Parlement de Bretagne, lui fait faire de bonnes études chez les Oratoriens d'Angers et le destine à une carrière navale.

Les demandes d'admission dans la Marine affluent, à l'époque : le Roi et la France ont voulu posséder une belle Flotte et nos escadres sont puissantes. Les Ministres, Sartine et de Castries, très encouragés par Louis XVI, disputent la maîtrise de la mer aux Anglais et l'épisode glorieux de la Frégate « La Belle Poule », en 1778, sera salué avec grand enthousiasme.

C'est le 20 mars 1779 que le jeune Chevalier de Charette entre aux Gardes Marine, à Brest. Il a tout juste 16 ans et la guerre avec les Anglais pour l'indépendance de l'Amérique est déjà commencée.

François Athanase, 1766, mince et nerveux, plein d'entrain et de gaieté, naviguera 6 ans en Mer du Nord, aux Antilles, en Méditerranée. Il servira sous un chef prestigieux, l'amiral de Lamotte Piquet qui conduit avec ivresse des escadres triomphantes. Charette servira aussi sous l'amiral de Grasse et verra s'achever la Guerre de l'Indépendance avec un traité glorieux pour la France, septembre 1783. Le jeune Charette de la Contrie reçoit alors une citation et il est grisé par « le frémissement de gloire qui passe dans les voiles de nos vaisseaux ». Il fait partie de cette jeunesse turbulente qui joue, qui boit, qui danse et qui fait des dettes avec une parfaite insouciance. François Athanase, nonchalant et énergique à la fois, exigeant en service, très estimé de ses chefs, est promu lieutenant de vaisseau, à 24 ans, en 1787.

Charette navigue beaucoup jusqu'en 1789. Alors éclate, en pleine paix, la Révolution. Celle-ci gagne très vite le port de Toulon où se trouve le Chevalier : son bateau est désarmé et Charette comprend que cette Marine, qu'il a aimée, disparaît. Il demande alors un congé et puis sa mise à la retraite, aussitôt accordée en novembre 1790.

Quelques mois plus tôt, mai 1790, Charette s'est marié ; il a revu une de ses cousines, charmante enfant de 16 ans, et il demande sa main à la mère de la jeune fille, Marie Angélique de la Doussetière, veuve de Louis Joseph de Charette. A la demande du jeune homme, Marie Angélique répond que sa fille est trop jeune mais elle laisse entendre qu'elle-même n'a pas renoncé aux joies du mariage et le jeune François Athanase se laisse faire : il épouse, le 24 mai 1790, cette veuve de 14 ans son aînée, un mariage mal assorti...

Et puis, le jeune officier de marine qui a tant aimé la mer, les belles frégates aux ailes déployées, les grands départs et les caprices des océans, le Lieutenant de vaisseau que la marine a saisi dès l'enfance, prend sa retraite, à 27 ans. Cet officier, au large front, au menton en galoche, à la taille haute et fine, qui aime commander et qui sait se faire obéir, va devenir, parce que les temps ont changé, un propriétaire terrien. Charette prendra part à toutes les fêtes de Fonteclose, à toutes les chasses ; il se montrera un merveilleux danseur et son prestige, auprès des femmes, sera grand...

Une vie campagnarde qui n'annonce guère le personnage de légende que va devenir le jeune Chevalier, les 106 combats auxquels il prendra part, le symbole de la contre-Révolution qu'il deviendra pour la postérité.

CHAPITRE II

LE REVOLUTION S'EST MISE EN MARCHÉ

Avec sa femme, Charette s'est installé au Manoir de Fonteclose, modeste construction du XVII^e siècle, dans une région simple et belle que le Chevalier aime beaucoup. Marie Angélique, elle, préfère Nantes : elle s'y installera pendant toute la guerre de Vendée à laquelle elle ne prend aucune part mais l'Histoire sait que Marie Anne, la soeur de François, sera au contraire la fidèle et héroïque compagne du Chevalier, jusqu'à sa mort !

Un petit garçon, le fils de Charette, est né mais il mourra en 1794, au grand désespoir du Chevalier. Celui-ci occupe son temps sur ses terres, comme les villageois : il remplit aussi tous ses devoirs religieux auxquels il ne manquera jamais.

Et la Vendée apprend les premiers désordres révolutionnaires et l'émigration du Comte d'Artois, des Condés, des Polignac mais Charette n'approuve pas les émigrés : son pays, on ne le quitte pas !

Cependant les princes, à l'étranger, appellent leurs fidèles et une « émigration d'honneur » commence. Les femmes s'en mêlent : elles envoient des bonnets de nuit et des quenouilles aux hommes qui restent en France, elles les traitent de « filles » ! Et Charette, qui s'ennuie malgré la chasse, la danse et les Noces de village, cède à la « manie de l'émigration ». En 1791, il passe la frontière et rejoint la Cour de Coblenz. C'est là que se trouvent les frères du Roi, c'est de là que partent les ordres. Le Prince de Condé, lui, a réuni une vraie armée à Worms, mais Charette ne le rejoint pas. Il va passer quelques mois à Coblenz « ce royaume d'utopie » comme l'écrit un historien, au milieu d'un monde jeune et frivole qui s'amuse le plus possible pour supporter l'épreuve de l'exil. Charette mesure vite le vide de « cette parodie de la

Cour de France, caricature tragique de Versailles ». Et il quitte à jamais l'émigration.

A Paris, les événements se sont succédés et Charette s'installe dans la capitale pour être utile au Roi, en janvier 1792. Louis XVI est, de jour en jour, plus menacé et le 10 août verra l'assaut furieux des Tuileries, après le déplorable Manifeste de Brunswick !

Charette est au Château des Tuileries, gardé par quelques dizaines de gentilshommes et les Suisses. Les assaillants, conduits par Westermann, sont bien plus nombreux mais, le Roi parti à l'Assemblée, les gentilshommes luttent longtemps ainsi que les Suisses. Avec Charette, les futurs chefs de la Vendée sont là, Lescure, d'Autichamps, La Rochejaquelein : ils échapperont au massacre comme François Athanase qui passe à travers les assaillants en brandissant, comme un trophée, la cuisse sanglante d'un soldat suisse tué et dépecé !

Charette se cache chez un étudiant en médecine et puis il rejoint Fonteclose, déçu et écoeuré : le Roi est prisonnier, la République est proclamée et acclamée ! il ne reste au chevalier que la vie campagnarde, la vie militaire est finie. Charette ignore que celle-ci va commencer, au contraire, et d'une manière qu'il n'aurait jamais pu imaginer !

CHAPITRE III

LE BOCAGE VENDEEN PREND FEU

La calme rivière de la Vendée a donné son nom au nouveau département ; il comprend des régions fort différentes, le Bas Poitou avec le Bocage et le Marais, le Haut Poitou et le pays de Gâtines, l'Anjou et la région des Mauges. Cependant l'unité de la Vendée existe : mêmes chemins creux, mêmes haies d'ajoncs et, dans le Marais, les étiers, ces canaux que les hommes franchissent avec une perche, la ningue. Et surtout, même foi catholique chez les habitants et même esprit d'indépendance. C'est un pays calme ; on aime les Nobles, des protecteurs et des amis que l'on respecte aussi, on vénère le Roi, père du peuple.

Les Vendéens sont passionnément attachés à leur terre, à leur paroisse et au culte des morts. Chaque village a son costume et ses coutumes mais tous les villageois sont fous de chansons et de danses : le Branle du Poitou, la Maraîchine, la Barconne, la Gambarde ou danse du Bâton, la Gigoulette ! — et le meilleur danseur, le sauteur le plus alerte, c'est le chevalier de Charette !

La noblesse vendéenne ne va pas à la Cour : elle ne connaîtra le Château des Tuileries que pour sauver le Roi. Une noblesse très proche des paysans et des liens fort solides entre classes sociales qui s'apprécient et se rendent de mutuels services. Dans ce pays paisible, les idées de 1789 sont d'abord bien accueillies mais les déceptions viennent vite. La population n'accepte pas le serment exigé des prêtres par l'Assemblée et les prêtres jureurs sont insultés et même maltraités : ce sont des « intrus » et les villageois nourrissent, hébergent et cachent les « bons prêtres » non jureurs et persécutés au nom de la Loi.

Et voici la Convention qui ose juger et guillotiner le Roi ! Tout le monde sait que Louis XVI est bon et pieux, qu'il aime son peuple, que son

règne est bienfaisant. « Ils ont tué le Roy ! » C'est le pire des crimes et le feu de la révolte couve en Vendée.

Il s'allume quand on apprend, en février 1793, la loi qui réquisitionne 300 000 hommes. C'est quelque chose qu'on n'a jamais vu ! Il faut donner nos gars à la Révolution ! que nous a-t-elle donc apporté ? La persécution religieuse, le silence des cloches, des impôts plus lourds, la guillotine et surtout la mort du Roy ! Et voilà que nos gars doivent partir aux frontières et mourir pour la République, jamais !

Les villageois, révoltés, songent que le royaume était en paix sous la Monarchie et que la République fait la guerre à l'Europe. Ce mouvement vendéen, d'inspiration paysanne, est un phénomène populaire, spontané, unanime et redoutable. Une étrange armée va naître avec ses drapeaux blancs, brodés par les femmes d'inscriptions « Vive le Roy », « Dieu et le Roy », « Vive Louis XVII », le petit garçon blond, prisonnier au Temple.

Du 10 au 15 mars 1793, la révolte se répand dans les villages : « Nous ne partons pas, nous ne tirerons pas au sort », crient les jeunes garçons. Ils savent pourtant que les Républicains, qu'on appelle les Bleus à cause de la couleur de leur uniforme, vont réagir durement. Et puis, ils n'ont pas de chefs. Un colporteur, voiturier au Pin en Mauges, Cathelineau, un garde chasse chez le Comte de Maulévrier, Stofflet, prennent la tête des gars révoltés mais il leur faut de vrais officiers.

A Saint Martin de Beaupréau, les gars vont chez le jeune Comte d'Elbée mais celui-ci refuse de prendre le commandement de la troupe. Cependant, il acceptera demain en disant : « Marchons ensemble à la victoire ou au martyre ! »

Le Marquis de Bonchamps qui ne veut pas se mettre à la tête des rebelles, est emmené brutalement : on ne lui permet même pas de monter à cheval !

Et les paysans pénètrent dans les châteaux en défonçant parfois les portes closes, tandis que la noblesse est persuadée que la cause est perdue d'avance et que les révoltés n'ont pas la moindre chance...



Cathelineau



Stofflet

Au Bois Huguet, le Chevalier Sapinaud de la Verrerie, est assailli dans son château. Il se fâche : « Vous êtes fous ! c'est le pot de terre contre le pot de fer : un département contre 80 ! Et vos familles ? Oui, c'est une folie. » Alors, un laboureur, méprisant : « Vous avez peur, monsieur le Chevalier ! » Et Sapinaud rougit, cède et part à leur tête...

Le Marquis de la Roche André est emmené en robe de chambre par ses paysans ! et le chevalier de Couëtus se bat en vain.

Henri, Comte de la Rochejaquelein, 21 ans, qui deviendra « Monsieur Henri » pleure avant de partir mais ses gens l'emmènent de force...

Et le vieux Comte d'Argonne soupire : « Que de potences, mes amis, si nous ne réussissons pas ! » mais il part.

Dans ses célèbres Mémoires, Madame de La Rochejaquelein écrira : « Il n'y eut ni plan, ni complot, ni secrètes intelligences. Tout le peuple s'est levé à la fois ; cette guerre de Vendée, les Nobles ne l'ont pas voulue. »

14 mars 1793. Le Chevalier Charette de la Contrie, dans son Manoir de Fonteclose, achève avec coquetterie de se vêtir pour la chasse. Son cheval l'attend et peut-être aussi sa belle voisine, la Comtesse de La Rochefoucauld qui fera avec lui une promenade en forêt.

Un grand bruit, dehors. Charette jette un coup d'oeil par la fenêtre : les Maraîchins sont là et aussi les Paydrets, ceux du pays de Retz. Grands chapeaux ronds, chevelure longue, culottes bouffantes et sabots. Ils crient : « Monsieur le Chevalier, venez-nous en avec nous ! » Et Charette sait bien ce qu'ils veulent, mais ils sont fous. Se battre contre la République ? Avec quoi ? Pas de canons, pas de munitions, aucune expérience militaire, des troupes aguerries contre des paysans en sabots ! Charette ne répond pas.

La cour de Fonteclose est remplie de gars qui crient de toutes leurs forces : « Mettre les Bleus dehors, faire revenir nos bons prêtres, placer le petit Roy sur le trône », et aussi : « A bas le tirage au sort et la conscription ! »

Alors Charette se cache sous son lit : les paysans croiront qu'il n'est pas chez lui, ils s'en iront. Non, les voilà qui envahissent le Manoir. Dans la chambre du Chevalier, une botte dépasse du lit ; un gars la tire et voici Charette, l'air furieux :

— « Que voulez-vous à la fin ?

— Nous voulons un chef !

— Non !

— Pourquoi, pourquoi ? »

Et d'une voix calme, le jeune Chevalier explique que les Républicains ont d'excellentes armées et les Vendéens de vieux fusils, des bâtons et des couteaux : « Et puis, ajoute Charette, je n'entends rien à la guerre sur terre ; je n'ai servi qu'à la mer, comment pourrai-je vous commander ? Soyez raisonnables, rentrez chez vous. »

Une voix crie alors : « C'est honteux, pour un ancien officier du Roy ! »

Et Charette regarde les visages convulsés de colère, les fourches et les faux que l'on brandit et il comprend l'espérance anxieuse qui a conduit ces hommes chez lui...

On le traite de lâche ! En un éclair, le Chevalier se décide et d'une voix stridente : « Vous le voulez, les gars ? Soit. » Un silence et puis : « Vive notre Monsieur, vive la religion, vive le Roy ! »

Charette obtient le silence : « J'accepte mais je pose mes conditions : je suis le maître et, quand je commande, on m'obéit. Celui qui n'obéit pas, je lui casse la tête ! »

François Athanase va embrasser son fils au berceau, prend son sabre et deux pistolets, son grand chapeau qui deviendra légendaire. Sur son ordre, un drapeau blanc est hissé à la branche d'un orme ; Charette le salue du sabre et d'une voix calme : « Je jure de ne revenir ici que mort ou victorieux ! » Et son cheval part pour Machecoul. Les paysans le suivent, en chantant, les cloches des paroisses sonnent le tocsin... La guerre commence.

Dans trois ans, au mois de mars encore, Charette sera fusillé, à Nantes.

CHAPITRE IV

LA « GRANDE GUERRE » de 1793

La colère s'est allumée dans le Bocage et le Marais. Les Gardes Nationaux ne peuvent rien contre les « Brigands » (ce sont les paysans révoltés !) — et l'insurrection se propage, foudroyante, contre les Républicains devenus « les Patauds »...

A Machecoul, les Paydrets, furieux, se sont rués sur la garde et, quand Charette arrive, le 14 mars, Machecoul appartient aux Vendéens royalistes mais les gars, vainqueurs, se sont déjà débandés et il en sera de même pendant toute cette étrange guerre.

La guerre de Vendée, une douloureuse lutte entre Français, qui sera terrible, avait besoin d'un chef comme Charette : il tient ses hommes mais ceux-ci le tiennent aussi. La force de caractère du Chevalier, son entrain, son ascendant, son panache s'imposent, très vite.

Charette partage gaiement la soupe aux choux de ses hommes mais, au combat, il n'admet aucune défaillance. D'autres chefs vendéens se moqueront du « petit cadet » et essaieront de se passer de lui ; le jeune Chevalier cependant est très vite le maître dans l'ouest de la Vendée.

L'armée de Charette, une armée pas comme les autres ! Si la colère des Vendéens gronde toujours, s'ils se battent comme des lions, ces paysans rebelles n'acceptent aucune discipline militaire. La bataille gagnée, ils rentrent chez eux « pour changer de chemise ! » ; un coup de canon bien placé les fait fuir en abandonnant leurs sabots...

Charette, aujourd'hui, commandera à 10 000 hommes : demain, il n'en aura plus que 100. Le jeune général apprendra à connaître

parfaitement les lois et la stratégie de cette étrange guerre, tantôt bataille rangée et tantôt guérilla.

Les Vendéens essaient, le 23 mars, de prendre Pornic, ils échouent et ils sont furieux. Charette se met à leur tête. Pornic est pris d'un élan irrésistible aux cris furieux de « Rembarre, Rembarre », et au violent chant de haine :

« Crevez donc dans vos villes, Maudits Patauds !

Tout comme les chenilles

Les pattes en haut !

Cependant, après la victoire, un grand désordre s'établit et Charette, qui le réprime, sait à présent avec quelle sorte de soldats, aussi prompts à l'héroïsme qu'à l'indiscipline, il lui faudra gagner les batailles.

Ce chef de 30 ans, excellent escrimeur, excellent cavalier, révèle au combat son coup d'oeil d'une exceptionnelle rapidité. Il semble né pour se battre mais il aime tout autant le plaisir : gai, enjoué, sensible ou bien dur, impitoyable et parfois cruel. Cette sorte de joie farouche avec laquelle il domine les combats, c'est peut-être la mort qui danse devant les yeux d'un homme jeune et furieusement attaché à toutes les joies de la vie. Charette n'est pas un saint, comme La Rochejaquelein, ni un preux, comme d'Elbée : il commettra des crimes et fera aussi de magnifiques actes de vertu. Toujours élégant, toujours maître de lui, c'est un capitaine dont la fougue séduira non seulement ses partisans mais beaucoup de Bleus qui changent de camp et s'attachent à lui jusqu'à la fin.

La révolte s'étend et deux armées de Blancs s'organisent : celle de Charette qui tient le Bocage et le Marais et la « Grande Armée catholique et royale » qui occupe Cholet et le pays des Mauges. Et puis, très vite, au nord de la Loire, la rébellion arrivera et les Chouans prendront les armes, eux aussi.

La réputation de Charette grandit et les victoires se succèdent tandis que son armée de « Brigands » chante et danse. Pendant toutes la guerre de Vendée, et même aux plus mauvais jours, on chantera et on

dansera au son des violes et des cornemuses. Dès le mois de mars 1793, Charette fait du petit bourg de Légé, près de Challans, son quartier général et on s'y amuse ferme ! Le Chevalier a déclaré, superbement : « Je veux que la joie règne où je suis ! » et les femmes ont rejoint leurs maris combattants, les paysannes comme les Dames de la Noblesse. La « cour » de Légé devient vite célèbre et Charette, aussi galant que coquet, en sera le roi tandis que sa soeur Marie Anne y maintient un ton de bonne compagnie.

Avant les batailles, après les batailles, les fêtes ne cesseront jamais ; on danse sur les prés, dans les maisons, sur les places, officiers et soldats entraînant des femmes qui n'ont peur de rien et celui qui danse le plus longtemps, avec le plus de joie et de fougue, c'est Charette !

Un soir de décembre, le général républicain, Haxo, a pris au piège les Vendéens, dans un marais ; c'est une troupe dépenaillée, trempée jusqu'aux épaules, épuisée, que l'on attaquera à l'aube. Et Haxo envoie un espion qui le renseignera. L'homme revient bientôt :

— « Eh bien ? que font-ils ? Leurs préparatifs ?

— Mon général, ils dansent...

— Comment, ils dansent ?

— Oui, mon général, et c'est Charette qui mène le branle ! »

« Les enragés ont dansé toute la nuit, écrira Haxo, et au petit jour, ils ont repris leurs postes de combat ! »

Et puis, on chante. Dans la vieille France, les chansons rythmaient toute la vie : le chant du vigneron et le chant du cordonnier, le chant du marin et la chanson du pèlerin. Dans les armées de terre et de mer, que de chansons ! Les Vendéens, eux aussi, chantent en allant se battre ou bien en s'asseyant, le soir, autour du feu de bivouac. Des couplets qui disent l'espoir ou la souffrance, la nostalgie ou la fidélité, des airs d'amour et de mort...

Dans les deux camps, des femmes guerroyaient et ces amazones sont redoutables au combat. Charette sera toujours entouré d'une cour de jolies femmes ; elles broderont, pour lui, les belles ceintures à

franges d'or qu'il aime, et les bannières aux fleurs de lys. On vient se réfugier à la « cour de Légé » auprès du « roi de Vendée » le surnom de Charette mais Dieu n'y perd pas ses droits et les gars n'oublient jamais qu'ils ont pris les armes « pour les bons prêtres et pour la religion ».

Les hommes vouent une confiance aveugle à Charette qui les traite parfois durement ; l'un d'eux écrira : « C'est Monsieur de Charette qui nous donnait le plus de coups de plat de sabre et pourtant c'est lui que nous aimions le mieux ! » Les héroïques chefs vendéens, Cathelineau, d'Elbée, Lescure, La Rochejaquelein, Bonchamps, furent d'ailleurs tous aimés, respectés, obéis. Il faudrait citer toutes leurs paroles ; celle du jeune « Monsieur Henri » est restée célèbre : « Mes amis, si j'avance, suivez-moi, si je recule, tuez moi. si je meurs, vengez-moi ! » Avec de pareils chefs, on irait au bout du monde, mais la terrible guerre les fera périr à peu près tous, entre 1793 et 1795...

Une guerre que les Républicains ne comprennent pas. A la Convention, un Général des Bleus, dira : « Ces gens-là ne demandent qu'à mourir pour aller au Paradis ! » Les soldats de la République ne sont pas arrivés à dominer vraiment la situation en face des Vendéens qui mènent, en effet, une croisade. adversaires insaisissables, ils connaissent tous les chemins creux, tous les taillis, tous les marais. Ces paysans en sabots, ils sont partout et ils se déplacent avec une surprenante rapidité : 1 000 Vendéens tiennent en échec 10 000 Bleus et leur pays leur vient en aide. « Des buissons inextricables, écrit un historien, des chemins transformés en bourbiers à la moindre pluie, de profonds ravins, de hautes haies d'ajoncs et des canaux étroits entre les marais. Pour rassurer les jeunes soldats républicains, habitués à la campagne, il faudra tout brûler. Le Général Hoche pacifiera la Vendée, la torche à la main ! »

La Convention, une assemblée de robins, n'a jamais compris cette jacquerie d'un nouveau genre ; elle sera obligée d'envoyer ses meilleures troupes contre des villageois qui se battent avec des faux et des bâtons. Les Mayençais, la magnifique armée de Kléber, sera décimée, exterminée, et le général Kléber ne se consolera pas de la perte de ces

soldats d'élite : « Tiable, dira-t-il avec son accent alsacien, ces pricands là se pattent bien ! » D'éclatantes victoires pour les Vendéens, Torfou, Montaigu, Saint Fulgent... et les Mayençais reculent devant Charette et ses paysans. Kléber avouera, très tristement : « J'ai perdu tous mes amis et compagnons d'armes de Mayence ! » 20 000 soldats de la République qui avaient pourtant tenu, quatre mois, contre 80 000 Prussiens !

L'Histoire sait que, durant ces terribles années, dix généraux républicains furent tués, guillotiné ou bien se sont suicidés ; que tous les généraux vendéens sont morts, que la guerre a détruit vingt villes et dix-huit cents villages et qu'elle a coûté près de 500 000 morts !

Succès et revers se succèdent : il faudrait des volumes pour raconter l'épopée vendéenne. Voilà les rebelles maîtres de Bressuire et de Thouars ; Fontenay le Comte tombe entre leurs mains et aussi la redoutable place forte de Saumur. Les Bleus, effrayés, évacuent Angers.

Faut-il marcher sur Paris ? Non, on prendra Nantes et on donnera la main aux Anglais mais Napoléon écrira : « S'ils avaient réuni leurs forces pour marcher sur la capitale, c'en était fait de la République : le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre Dame ! »

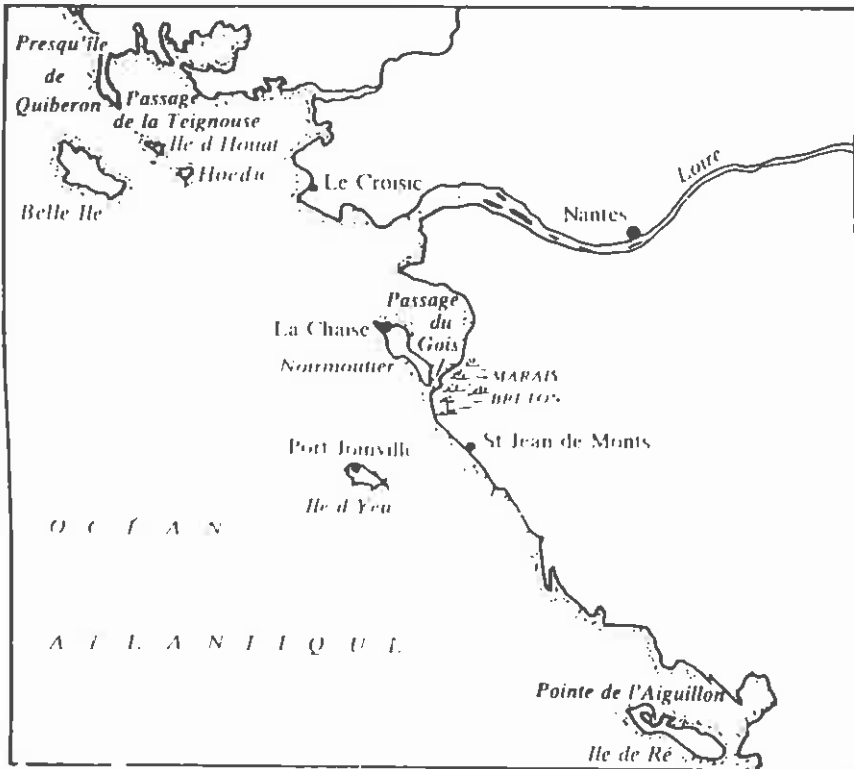
29 juin 1793. Les Blancs attaquent Nantes mais la ville est bien défendue par le Maire et par deux bons généraux et Nantes ne sera pas prise. Charette et les siens se retireront sans avoir vraiment pu se battre : la blessure mortelle de Cathelineau a fait échouer l'attaque des Blancs.

La bataille de Cholet est perdue aussi, plusieurs chefs vendéens sont blessés ou tués et la Grande Armée Catholique et Royale pense alors à passer la Loire pour aller jusqu'à Granville chercher le secours des Anglais. Les avis sont d'ailleurs très partagés mais la Grande Armée entreprendra finalement la « virée de Galerne » et, devant Granville, elle échouera.

Pendant ce temps, octobre 1793, Charette qui a blâmé le passage de la Loire mais qui cherche, lui aussi, une liaison avec l'Angleterre, décide de prendre l'île de Noirmoutier ; il faut passer le Goix qui n'est praticable qu'à marée basse et c'est pendant la nuit que les gars de Charette arrivent dans l'île, brandissant leurs fourches et hurlant : « Les habits bleus iront au feu ! »

Le commandant républicain, Wieland, rallie ses soldats mais des milliers d'hommes, maculés de boue « Rembarre, Rembarre, Vive le Roy » le forcent à capituler.

Charette repasse sur le continent dès le 15 octobre mais il laisse à Noirmoutier une garnison solide et de l'artillerie ; de plus, il y fera conduire le Général Comte d'Elbée, très gravement blessé, qui n'a pu suivre la virée de Galerne et qui est venu dans le Bocage auprès de Charette. Et l'année 1793 s'achève par la mort du Marquis de Bonchamps et par le cri de haine à la Convention : « Il faut envoyer dans ce pays une armée incendiaire afin que nul homme, nul animal n'y trouve de subsistance ! »



Le Comte d'Artois

CHAPITRE V

L'ANNEE 1794



Charette



Le 1^{er} janvier 1794, après une bataille acharnée, les généraux bleus, Turreau et Haxo, reprennent l'île de Noirmoutier où se trouve un illustre blessé, le Comte d'Elbée. Ce chef vendéen, un des plus prestigieux, a reçu quatorze blessures à Cholet ; il ne peut plus marcher et il sera fusillé dans son fauteuil après avoir mis son uniforme vert et son écharpe blanche.

Charette, qui est maintenant « général en chef de l'armée du Bas-Poitou », essaiera de le venger mais il sait maintenant que la Grande Armée Catholique et Royale, revenant de Granville, a été décimée par la faim, la soif et la dysenterie et puis écrasée au Mans et à Savenay.

Le général républicain, Marceau, écœuré de tous ces massacres, demande à quitter la Vendée pour servir sur le front de l'Est, mais Westermann, surnommé « le démon des Bleus », écrit, triomphant, au Comité de Salut Public : « Il n'y a plus de Vendée, citoyens ! elle est morte avec ses femmes et ses enfants... je n'ai pas un prisonnier à me reprocher, j'ai tout exterminé ! » Et le général Turreau reçoit le commandement de 12 colonnes que l'on surnommara bientôt « les colonnes infernales ».

La Vendée est condamnée à mort, Charette le sait mais il ne cède pas. Ses bandes, en loques, harcèlent jour et nuit les convois des Bleus ; les grands chefs vendéens sont morts, les uns après les autres, mais le Chevalier et ses fidèles continuent une lutte désespérée : on meurt de faim, on écrase quelques grains de blé entre deux pierres, pour se nourrir, mais on poursuit sans relâche les troupes républicaines et, comme toujours, les Vendéens attaquent et disparaissent.

Les Bleus ne comprennent rien à cet insaisissable Charette et le général Turreau écrit : « Vous le croyez devant vous, il est sur vos derrières ! il dérange toutes les combinaisons... »

Des deux côtés, les pertes sont lourdes. Le général républicain Haxo sera tué après une héroïque défense et Charette se penchera sur son ennemi : « Quel dommage d'avoir tué ce brave homme ! » dira-t-il.

Charette, le « petit cadet », est maintenant le principal chef de la Vendée révoltée, avec Stofflet qui tient toujours l'armée d'Anjou mais qui ne s'entend pas avec Charette. Le Chevalier est devenu un chef prestigieux que l'on suit avec une confiance presque mystique. Sa bravoure est aussi étonnante que son calme au combat ; toujours aussi élégant, chapeau à la Henri IV avec galon d'or, panache blanc, habit de velours brodé de soie et d'argent, cravate de dentelles, écharpe blanche à franges d'or...

Il en impose, même aux ennemis. Beaucoup de déserteurs républicains se rallient au jeune général et lui seront toujours fidèles. Les Bleus tuent leurs prisonniers ; les Blancs cherchent à les rallier, les libèrent souvent, les tuent parfois. Cruelle loi de la guerre ! Un vendéen auquel on reproche le meurtre de ses prisonniers, répond : « Il fallait bien que je les tue : nous n'avions point de logement pour les mettre ! » Parmi ceux qui sont passés volontairement de l'armée de la République à celle de Charette, il faut citer l'Alsacien Pfeiffer qui le suivra dans toutes les batailles. Un jour, il arrachera le chapeau à plumes de Charette, le mettra sur sa tête et se fera tuer à sa place.

La Vendée, devenue l'ennemi absolu, est vouée à l'extermination et, dans le Marais et le Bocage, c'est du seul Charette qu'on espère encore le salut. Son quartier général est maintenant Belleville, en Bas Poitou, et les jeunes femmes y dansent de nouveau tandis que la chanson de Charette connaît toutes les faveurs.

« Quand nous sommes à Belleville,
Remparts et Bastions,
Les commandants civils
De chaque division

Vont rendre leurs hommages

A deux genoux

A ce grand personnage

Du Bas Poitou ! »

Et Charette danse toujours ! Son entrain et sa passion de vivre et de lutter restent éclatants ; sa sœur Marie Anne aime autant la danse que lui.

Les Bleus donnent des signes de fatigue ; le terrorisme a démoralisé les meilleures troupes et, sur cette terre ravagée, les vivres se font rares. En cette fin de 1794, les colonnes infernales parcourent toujours le pays mais les Républicains, harcelés jour et nuit, désirent la paix ou, tout au moins, une trêve. La chute de Robespierre et la fin de la Terreur ont d'ailleurs changé la mentalité des hommes au pouvoir.

Alors, une belle créole, Madame Gasnier, qui connaît Marie Anne Charette, entre en relations avec le représentant républicain à Nantes, Ruelle, et un ancien magistrat breton, Bureau de la Batardière et l'on décide de proposer à Charette des pourparlers de paix avec la République.

Un bruit d'armistice circule, très vite des royalistes se rendent à Nantes et se promènent « chapelet à la boutonnière, Sacré cœur à la veste et ruban bleu au chapeau ! » Ils sont fort bien reçus. Dans les rues, on ose crier « Vive Charette » et un Vendéen arbore une écharpe brodée d'or « Vive le Roy » ! Certains représentants républicains conservent leur haine mais l'ambiance générale est cependant à la fraternité.

Des deux côtés, on aspire à la paix mais Charette et ses officiers restent méfiants ; les soldats, eux, disent : « Comme Charette voudra, on voudra ». Le Chevalier, avant de prendre une décision, fait recenser les vivres et les munitions : toutes les ressources manquent, la situation est catastrophique. Il faut absolument une trêve qui permettra de reprendre haleine et de préparer l'avenir. Le jeune général, dont la lucidité politique est grande, espère toujours qu'un Prince de la Maison de France débarquera en Vendée et aussi que le jeune Louis XVII lui sera remis. Dans l'immédiat, gagner du temps...



La Rochejaquelein



d'Elbée

Et les pourparlers avancent ; le représentant Ruelle fait ouvrir les prisons et il écrit à la Convention : « Les rebelles ont une entière confiance dans mes promesses et dans ma loyauté ». Enfin la date du 12 février 1795 est fixée.

CHAPITRE VI

LE TRAITE DE LA JAUNAIE

Une entrevue capitale a lieu sur la route de Clisson, près du Château de La Jaunaie. Une tente a été dressée : 10 commissaires de la Convention et leur escorte, superbement équipée, de 100 cavaliers et de 100 fantassins. De l'autre côté, 300 paysans maigres, bronzés, vestes grossières et cheveux longs avec des chapeaux à larges bords ; leurs mauvais chevaux sont harnachés de cordes et sellés de peaux de moutons. Les soldats bleus regardent ces hommes des marais tristes et des bois noirs qui leur ont apporté une peur obsédante, « une peur que l'Europe coalisée ne leur a jamais apportée ! »

Les pourparlers s'engagent

Les demandes royalistes sont inadmissibles, affirment les Bleus mais ils sont prêts à beaucoup de concessions et on décide de se revoir. La dernière conférence a lieu le 17 février : les Vendéens promettent de se soumettre à la République et prennent l'engagement de ne plus lutter par les armes contre elle. Les Bleus promettent l'exercice libre du culte catholique, une amnistie totale et des indemnités pour les sinistrés. Et puis, presque sûrement, Charette rédige une clause secrète qui concerne le petit garçon blond, prisonnier au Temple, Louis XVII, auquel le Chevalier ne cesse de penser...

Le Traité de la Jaunaie est signé. Charette dira à ses amis inquiets : « Croyez-vous que je sois devenu républicain depuis hier ? » Mais il sait qu'une trêve est nécessaire. Les Bleus sont épuisés, eux aussi, les troupes n'en peuvent plus ! Charette a sans doute gardé son

CHAPITRE VII

« CELUI QUI N'EST PAS VENU... »

vrai secret. « Je ne peux vous dévoiler les raisons qui m'engagent à faire la paix », dira-t-il à ses officiers.

Après le Traité, l'accueil du général vendéen à Nantes fut triomphal : défilés, saluts, vivats de la foule, fêtes nombreuses et superbes. Cependant, tandis que Madame Gasnier est au comble de ses vœux et que les Nantais crient « Vive Charette », le visage du Chevalier reste sombre et le Général ne passera que peu de jours à Nantes. Il retrouve ses amis à Belleville où il apprend que Stofflet, lui-même, hostile à la paix d'abord, vient d'accepter les clauses de La Jaunaie.

Une lettre du Régent, Comte de Provence, est remise au Chevalier, « à celui que ses exploits rendent le second fondateur de la monarchie ». Louis Stanislas Xavier écrit de Vérone.

Pendant ce temps, quelques représentants républicains cherchent à arrêter Charette et Stofflet : « Nous sommes bien décidés à l'arrestation de tous les chefs vendéens », écrit l'un d'eux et Charette, de son côté, fait savoir à Londres que : « sans la présence d'un Prince, nous ne pourrions pas vaincre ». En réalité, on a rusé de part et d'autre : les Vendéens ne croient pas davantage à la paix que les Républicains et personne ne respecte vraiment les clauses du Traité au printemps de 1795.

Et puis, au mois de juin, une terrible nouvelle rejoint Charette : le petit roi est mort dans sa prison le 8 juin ! Et le Chevalier pleure en silence, longtemps, la tête dans ses mains : cet enfant, il le vénérât. Voici la République libérée de son principal souci ; l'Espagne va signer la paix et les Vendéens, le cœur gros, se rallient au nouveau roi Louis XVIII, et ils reprennent les armes.

Le temps de la réconciliation est révolu

Du 20 au 24 juillet 1795, les paysans, appelés par de mystérieuses convocations, rejoignent les points de rassemblement, et Charette s'écrie : « Messieurs, la guerre recommence ! » Il a déjà son plan et, le 23 juillet, le Chevalier envoie à la Convention une lettre de défi !

Il ignore alors que, le 20 juillet, l'armée des émigrés a été anéantie à Quiberon, une expédition qui aurait pu réussir, avec l'aide de la flotte anglaise, mais que le général Hoche a su rendre vaine. Bloqués « comme des rats » dans la presqu'île de Quiberon, les royalistes sont décimés et Hoche laisse fusiller 1 650 prisonniers malgré sa promesse de la vie sauve.

Charette, qui est devenu, par une lettre de Louis XVIII, « Général de l'armée catholique et royale », apprend avec désespoir la catastrophe de Quiberon et les fusillades. Le Comte d'Artois qui se trouve en Angleterre, l'apprend aussi et il demande aussitôt aux Anglais d'être porté sur la côte et réuni aux Vendéens. Charette réclamait depuis très longtemps et avec insistance, la venue d'un frère de Louis XVI : seule, elle pouvait sauver la Vendée.

Un vaisseau anglais, Le Jason, conduira le Prince en France et 60 navires britanniques avec le Général Boyle, transporteront 700 officiers français émigrés, 2 500 chevaux et cavaliers et 4 000 soldats anglais.

Le Comte d'Artois, « Monsieur » depuis que le Comte de Provence est devenu Louis XVIII, passe en revue ses troupes qu'il conduit « sur le chemin de l'honneur », affirme-t-il. L'enthousiasme est à son comble dans le port anglais de Spithead, où l'on s'embarque. Le Prince se propose d'attaquer Noirmoutier.

A la fin d'août, les bateaux mouillent dans l'île d'Houat, en face de Quiberon, et une cérémonie a lieu pour les victimes royalistes ; et puis, on met le cap sur Noirmoutier alors que Charette avait demandé un débarquement à la pointe de l'Aiguillon, en face de l'île de Ré.

Le 24 septembre 1795, 60 bateaux anglais essaient de s'emparer de Noirmoutier mais l'île est bien défendue. On y renonce et on met le cap sur l'île d'Yeu.

C'est là, à Port Joinville, que le Comte d'Artois s'installera et il écrit à Charette en lui envoyant le dévoué Marquis de Rivière ; mais la réponse de Charette est interceptée par les Républicains.

A l'île d'Yeu, le Prince attend en vain des nouvelles, le froid s'installe avec de violentes tempêtes. Le Duc de Bourbon, fils du Prince de Condé, arrivé de Londres pour voir Monsieur, retourne en Angleterre avec de mauvaises nouvelles : « Monsieur désire quitter sa position de l'île d'Yeu, écrira-t-il, si la réunion avec Charette se trouve impossible ». Et le Ministre anglais William Pitt demande « de faire revenir le corps expéditionnaire ».

Le 25 octobre, Lord Grenville écrit au Comte d'Artois : « Il y a un danger pour votre Altesse et pour les troupes françaises », et le 6 novembre Le Jason quitte Plymouth et embarque Monsieur qui écrira à Charette dès son retour en Angleterre...

Pendant ce temps, le Chevalier et 15 000 hommes qu'il a pu rassembler, attendent leur Prince, installés à La Tranche sur mer, en face de la Pointe de l'Aiguillon, un rendez-vous qui est parvenu mystérieusement à Charette. Chaque paysan sait que le frère du Roi va venir ; tous sont sûrs qu'ils seront enfin payés de leur peine et de leurs pertes cruelles. C'est une troupe heureuse qui attend Charles, Comte d'Artois, bien alignée, tenues impeccables, armes bien fourbies ! et le Chevalier a mis le costume qu'il préfère. Les drapeaux flottent au vent, les épées s'agitent et les fifres jouent « Vive Henri IV » Tout est prêt : l'hôte illustre, le Prince si attendu n'a qu'à paraître et la Vendée est sauvée...

12 octobre 1795. Un homme se présente : c'est le Marquis de Grignon, l'aide de camp du Comte d'Artois : « J'ai été mis à terre par la chaloupe d'un cutter anglais, dit-il ; je viens vous dire qu'à son très grand regret, Monsieur ne peut pas venir ».

Charette devient blanc, comme un linge : « Le Prince ?... » — « Il ne viendra pas... » — et puis l'aide de camp se lance dans de longues explications mais Charette, d'une voix métallique : « Monsieur, vous m'avez apporté un arrêt de mort. Dites à votre Prince qu'il est entouré de lâches. Je n'ai plus à présent qu'à périr, les armes à la main. Je périrai ! » Alors, l'aide de camp remet à Charette, de la part de Monsieur, un superbe sabre sur lequel sont gravés les mots « Je ne cède jamais ». Ce cadeau dérisoire de celui qui n'est pas venu, Charette le reçoit sans mot dire, et puis il se détourne pour cacher ses larmes...

Que s'est-il donc passé ? Il est certain que les Anglais après le désastre de Quiberon et le succès de Bonaparte sur les royalistes parisiens, le 13 Vendémiaire, ont senti que le gouvernement de la République était plus solide que l'Angleterre ne le croyait. Est-il donc de bonne politique pour les Anglais de s'affronter à lui ? Faut-il encourager le retour des frères de Louis XVI en France ? Une prudente conduite semble nécessaire à William Pitt qui d'ailleurs n'aime guère les Bourbons...

Et le Comte d'Artois ? il paraît impossible de taxer de lâcheté un homme qui a toujours donné des preuves de son courage physique et de ses goûts militaires. Artois, dès sa jeunesse, s'est intéressé à l'armée et, pendant toute la Révolution il a espéré reconquérir le royaume à la pointe de l'épée. La révolte de la Vendée, Artois l'a accueillie avec espoir et enthousiasme et tout de suite il a désiré se rendre en France. Alors ? Comment expliquer ce qu'il faut bien appeler une reculade ?

Le Comte d'Artois a quitté la France en 1789 : il ignore donc tout des armées de la récente République et de celles des chefs vendéens : il en est resté aux beaux régiments de Versailles et aux guerres, traités et batailles d'une Europe très civilisée. On peut donc penser que la dangereuse guérilla menée par Charette lui reste étrangère et la phrase

CHAPITRE VIII

LA FIN DE L'EPOPEE

qui circulait dans le brillant état-major du Prince peut éclairer sa décision : « Monsieur ne peut pas aller chouanner ! ».

Aucun Prince de la Maison de France, en effet, n'a mené une guerre de partisans : Monsieur est resté attaché à la Monarchie d'Ancien Régime, celle de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI avant la Révolution. Pour préparer un retour au Trône de France, convient-il vraiment d'errer de forêt en forêt, de tirer sur l'ennemi à l'abri d'une haie d'ajoncs, d'attaquer les convois et puis de disparaître dans la nuit ? Un Prince du sang peut-il courir pareille aventure sans perdre sa dignité et compromettre son avenir ? L'entourage du Comte d'Artois le met sûrement en garde contre cette « équipée », et Artois renonce...

Et pourtant ! De l'aveu même du général Hoche, si le Prince avait débarqué en Vendée, la République vacillait sur ses bases ! 300 000 hommes se soulevaient aussitôt, électrisés par la présence du frère du Roi et Napoléon pourra écrire : « Si les Anglais avaient laissé descendre sur le sol de la patrie le Comte d'Artois, la République était perdue ! »

L'empereur, fasciné par le personnage de Charette, ajoutera même : « Si j'avais été le Comte d'Artois, j'aurais traversé la mer dans une coquille de noix ! »

Les Bourbons resteront à l'étranger et beaucoup des compagnons de Charette lui conseillent de cesser une lutte, vouée à l'échec. Le chef vendéen est sans illusion mais il affirme : « Tant qu'une roue restera, la charrette roulera ». Il reste donc fidèle aux engagements qu'il a pris « Pour Dieu et pour le Roy ».

A la fin de 1795, Charette sait que la Vendée est perdue et qu'elle n'aura jamais le Prince et le port dont elle a besoin ; mais il ne fera pas mentir sa fière devise :

« Combattu, toujours ;
Battu, quelquefois ;
Abattu, jamais ! »

Quand Charette est allé à Nantes, après le Traité de La Jaunaie, un grand bal lui a été offert et, au cours d'une figure de danse, un essaim de jeunes femmes ont joyeusement cerné le jeune Chevalier : « Vous êtes pris, général ! » D'un bond, Charette franchit le cercle : « On ne prend pas si facilement Charette », dit-il.

On ne prend pas si facilement Charette ! Les Bleus s'en apercevront. Beaucoup de Vendéens sont tués ou découragés mais le Chevalier de Charette, le « roi de la Vendée » comme on le surnomme à présent, continue la lutte, à peu près seul, et le général Hoche ne s'y trompe pas : « Ne laissez pas un moment de repos au grand Brigand », dit-il à ses troupes. Le « grand Brigand Charette » qui n'a plus que quelques fidèles avec lui, continue à harceler et à vaincre les Bleus.

Les généraux républicains se plaignent au Directoire : « Les cavaliers d'escorte sont fusillés à nos côtés sans que nous puissions

savoir d'où part le coup ! » Ils disent aussi : « Nous n'avons vu qu'un extrême attachement à Charette, tous lui sont dévoués ! »

Le gouvernement, excédé de cette guerre contre des ennemis insaisissables, envoie même des émissaires à Charette : on lui propose de passer en Angleterre ou de se rendre en Suisse, escorté d'un détachement de cavalerie. Charette répond, superbement : « Depuis quand la République se croit-elle autorisée à me dicter des lois ? Vaincre ou mourir pour mon Dieu et pour mon Roy, voilà ma devise ! » et il signe « Le Chevalier Charette ».

Lieutenant général de l'armée du Roy, le Chevalier fait part de cette offre à sa troupe et il ajoute : « Je ne pars pas, je n'ai pas le droit d'abandonner mes soldats ».

Une lettre apprend bientôt au jeune général la mort héroïque de Stofflet, fusillé à Angers, le 25 février 1796. Et Charette est poursuivi, jour et nuit, par des colonnes de cavalerie. Il réunit encore ses amis et leur conseille de partir : « Pour moi, dit-il, je suis lié par mon serment à mon Roy ; je ne puis quitter mon poste. Je me défendrai en soldat et je mourrai en chrétien ». Tous ses hommes jurent de ne pas l'abandonner mais la mort n'est pas loin, en effet.

Le 23 mars 1796, avec quelques Vendéens et dans les maigres taillis du bois de la Chabotterie, Charette est rejoint, blessé et arrêté par une colonne du général Travot.

La prise de Charette « mettra la République en délire ». On a expédié un courrier à Paris : « Vive la République ; Charette est pris ! » et, au reçu de cette dépêche, le Directoire fait publier dans tous les théâtres « ce jour de triomphe pour la République, une de ces victoires qui sauvent la Nation ! »

Pendant le prisonnier, gravement blessé, prend un repos de quelques heures dans la cuisine du château de la Chabotterie et puis en route pour Les Sables, Montaigu et Angers, où l'on arrive le Vendredi Saint 25 mars. Les plaies de Charette sont bien soignées et on lui offre un banquet auquel il fait honneur.

Et le jour de Pâques, Charette et les généraux républicains s'embarquent sur une canonnière qui gagnera Nantes en descendant la Loire. Tous les deux kilomètres, un coup de canon salue le vaincu et, dès l'arrivée à Nantes, Charette gagne sa cellule.

Pendant tout le voyage, à cheval ou en bateau, Charette, très calme malgré ses vives souffrances, s'est entretenu avec les officiers de la République qui le trouvent bien digne de leur admiration.

— « Pourquoi avez-vous fait cette guerre ?

— Pour avoir un Roy et pour que le gouvernement redevienne ce qu'il était. »

Beaucoup de républicains aimeraient envoyer le jeune général à Paris où un tribunal aurait sans doute fait grâce de la vie « sous la pression de la curiosité et de l'engouement populaire », mais le Commandant de la Place de Nantes, Duthil, refuse de laisser partir « le chef des Brigands ».

Duthil ordonne de promener le prisonnier à travers la ville de Nantes ; une foule immense regarde Charette qui s'avance, le front haut, très calme, échangeant quelques propos avec les officiers qui l'entourent.

Dans sa prison, François Athanase reçoit la visite de sa sœur Marie Anne ; elle lui promet qu'il recevra, sur le chemin de son exécution, l'absolution d'un prêtre non jureur. Celui-ci se tiendra au balcon d'une maison, rue de Gorges, avec un mouchoir blanc.

Le verdict du Tribunal militaire tombe le matin du 29 mars 1796 : Charette sera fusillé le jour même, à 4 heures de l'après-midi. Il a 33 ans.

De retour dans sa prison, le Chevalier demande à voir un prêtre et il reçoit le curé de Sainte Croix qui a prêté serment. Pendant deux heures, à genoux malgré les souffrances de ses blessures, Charette se confesse.

A 4 heures, les tambours battent et le prisonnier paraît sur le perron, très calme et très élégant, comme toujours. Foulard des Indes rouge, noué à la créole qui cache la blessure à la tête, haute cravate blanche et veste claire. A l'épaule gauche une tâche de sang qui s'élargit et le bras est en écharpe.

La foule est massée dans un solennel silence. Les tambours roulent toujours quand le jeune général se met en marche, avec un détachement de cavalerie. Dans la rue de Gorges, Charette lève les yeux : au balcon d'une

ET POUR CONCLURE...

maison, tenant un mouchoir blanc, le prêtre non jureur et Marie Anne auprès de lui. Le condamné incline le front et il reçoit une dernière absolution.

Et voici la grande place Vienne : 5 000 hommes de troupe ont formé le carré, douze généraux républicains sont là, en grand costume avec les représentants empanachés. Charette entre dans le carré : le roulement des tambours ne cessent pas. Alors Charette entame une conversation avec les officiers et puis il se dirige vers le fond de la Place, face au peloton d'exécution.

D'une voix calme et forte, Charette récite l'Acte de Contrition et il embrasse son confesseur. Toujours très droit, le front haut, le Chevalier sort alors son bras blessé de l'écharpe, se recueille un instant et puis il incline la tête. C'est le signal.

Sept balles le frappent. Charette tombe, lentement, majestueusement. Un témoin dira : « Il paraît moins tomber que s'asseoir dans la nuit éternelle. » Le roi de Vendée est mort. La foule se disperse, pas un murmure, pas une rumeur. Les hommes du peloton, en se retirant, ont pleuré...

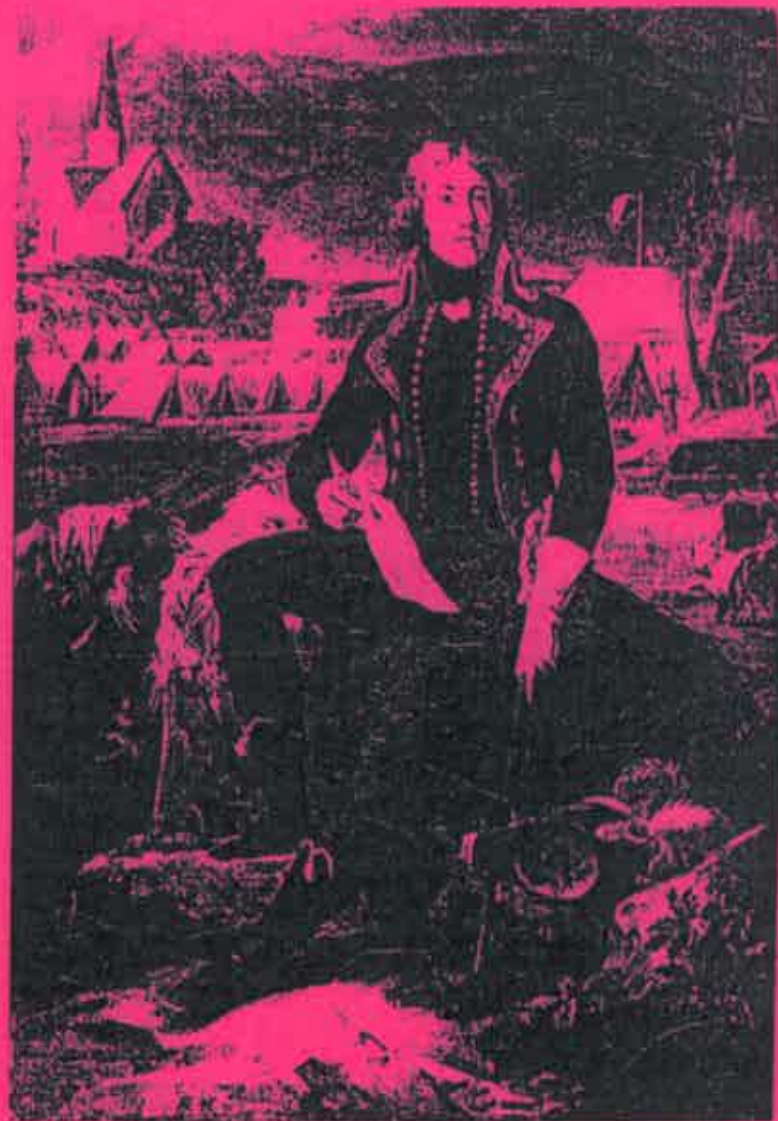
Un souffle d'épopée plane sur la Vendée en armes et ses chefs valeureux : Cathelineau, le saint de l'Anjou — et l'héroïque Comte d'Elbée qui fait réciter le Pater à ses hommes pour empêcher le massacre des prisonniers — et le lumineux « Monsieur Henri » de 20 ans, que l'on surnomme « l'Archange » — et le Marquis de Bonchamps, mortellement blessé qui ordonne « Grâce pour les prisonniers bleus », et murmure en mourant : « Je n'ai agi ni par orgueil ni par ambition : j'espère que Dieu me recevra » — et le chevalier de Charette qui affirme à ses juges, fièrement : « Dans tout ce qui s'est passé, je suis le seul responsable. »

Des hommes qui font penser aux héros d'Homère et de Virgile, Hector et Achille, et Agamemnon, le roi des rois, et le troyen Enée, mais surtout à nos admirables chansons de geste où le preux Roland sonne du cor à Roncevaux... Des hommes qui donnèrent une autre dimension à la nature humaine et que le génie des poètes a su rendre immortels.

Comme eux, Charette, le roi de Vendée, est entré dans la légende : le Chevalier est devenu l'incarnation de la résistance de tout un peuple mais il n'est pas plus facile de peindre Charette que de le vaincre. Un mystère règne autour du chef prestigieux qui sut mourir en soldat et en chrétien. Charette, vaincu, a cependant gagné sa guerre : les cloches ont de nouveau sonné dans le Bocage vendéen, les « bons prêtres » ont reconstruit leurs églises, les frères du Roi Louis XVI sont montés sur le trône...

« Pour Dieu et pour le Roy »

Dieu et le Roy sont revenus en France !



Hoche